

# La Dictée

La dictée traditionnelle est une sorte d'évaluation sommative de ce que les enfants ont acquis. Elle peut cependant sous différentes formes devenir un moyen d'apprentissage de l'orthographe :

- La « dictée flash » : une phrase, un mot, un groupe de mots présenté aux élèves pendant quelques secondes et ensuite restitué(e) sur ardoise.
- La dictée avec aides (les élèves consultent après la dictée, dans la phase de relecture des outils divers : dictionnaires, bescherelle, outils d'aide de la classe...).
- La dictée préparée : traitement collectif des problèmes posés par le texte.
- Auto-dictée : texte préparé en classe, appris à la maison et restitué individuellement.
- Dictée abrégée : quelques phrases d'un texte long, lu et étudié.
- Dictée copiée : recopier un texte en temps limité. Recopier 3 phrases écrites au recto sur le verso de la feuille. Noter combien de fois le modèle est regardé. Possibilité de mettre en gras les mots à retenir en une seule fois.
- Dictée dialoguée avec le maître : toutes les questions peuvent être posées au maître sauf la demande de la bonne réponse.
- Dictée dialoguée entre enfants : même procédé que ci-dessus (le maître n'intervient pas).
- Dictée à trous ou textes lacunaires.
- Dictée à choix multiples.
- Dictée négociée appelée parfois atelier de négociation graphique : à partir de plusieurs textes individuels composée sous la dictée du maître, les élèves rendent un seul texte négocié en groupe de 3 ou 4 enfants.
- « La phrase du jour » : chaque jour une phrase est dictée. Le lundi la phrase est simple et elle devient de plus en plus complexe. Exemple :  
Lundi : *Le petit singe tombe* – Mardi : *Les petits singes tombent* – Jeudi : *Les petits singes tombent entre les branches* – Vendredi : *Les petits singes tombent entre les branches glissantes*.  
Ainsi, l'élève aura orthographié 4 fois le même lexique et travaillé 4 fois les mêmes accords. Permet d'ancrer les apprentissages par la répétition et la compréhension des règles orthographiques.